

Fiches de terrain zones humides

Atelier 4

Réglementation zones humides

L.211-1 du Code de l'environnement

Définition des zones humides: on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou **gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles** pendant au moins une partie de l'année

Arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009

Annexe 1: Sols des zones humides

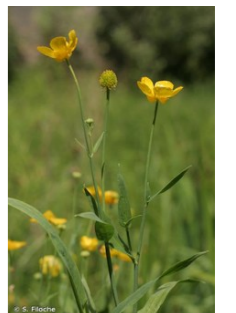
- Liste des types de sols des zones humides
- Méthode

Utilisation des données et cartes pédologiques

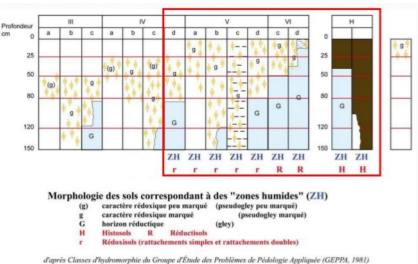
Protocole de terrain

Annexe 2: Végétation des zones humides

- Espèces végétales des zones humides
- Habitats des zones humides



**ZH soumises à la nomenclature loi sur l'eau (rubrique 3.3.1.0.)
La séquence Eviter – Réduire – Compenser doit être respectée**

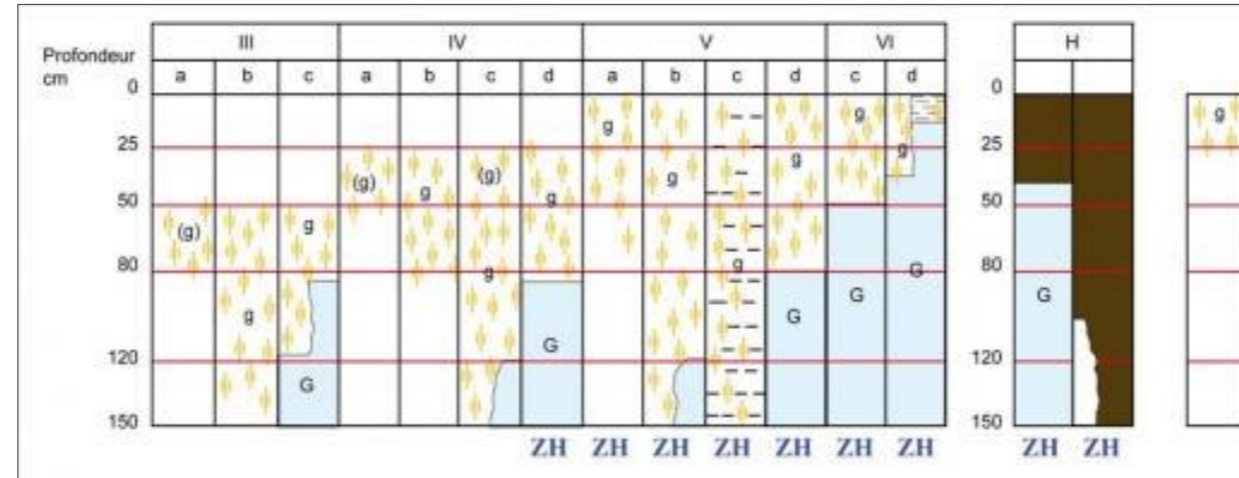


Sols de zones humides

Les sols des zones humides identifiés dans l'arrêté:



Traits rédoxiques



- horizon rédoxique peu marqué (g)
- horizon rédoxique marqué g
- Nappe
- horizon réductique G
- horizon histique H

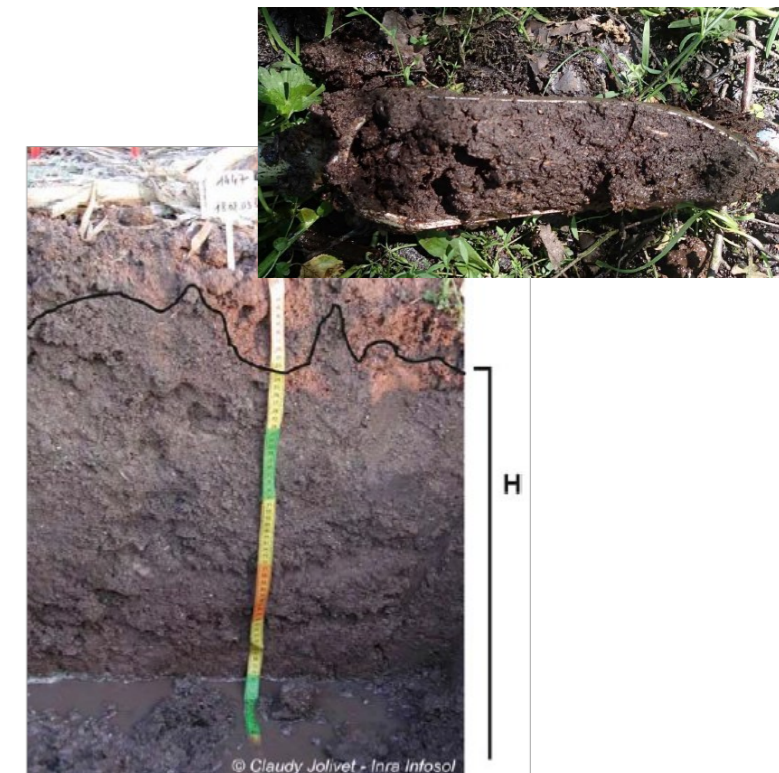
Rédoxisol :

Débutant à moins de 25 cm de profondeur du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur : classes V (a, b, c, d)

Débutant à moins de 50 cm de profondeur du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur et par des traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 cm de profondeur: classe IVd

Réductisols : présentant un engorgement permanent à faible profondeur montrant des traits réductiques débutant à moins de 50 cm de la surface du sol : classe VI (c et d)

Histosols : marqués par un engorgement permanent provoquant l'accumulation de matières organiques peu ou pas décomposées (tourbières) : classe H

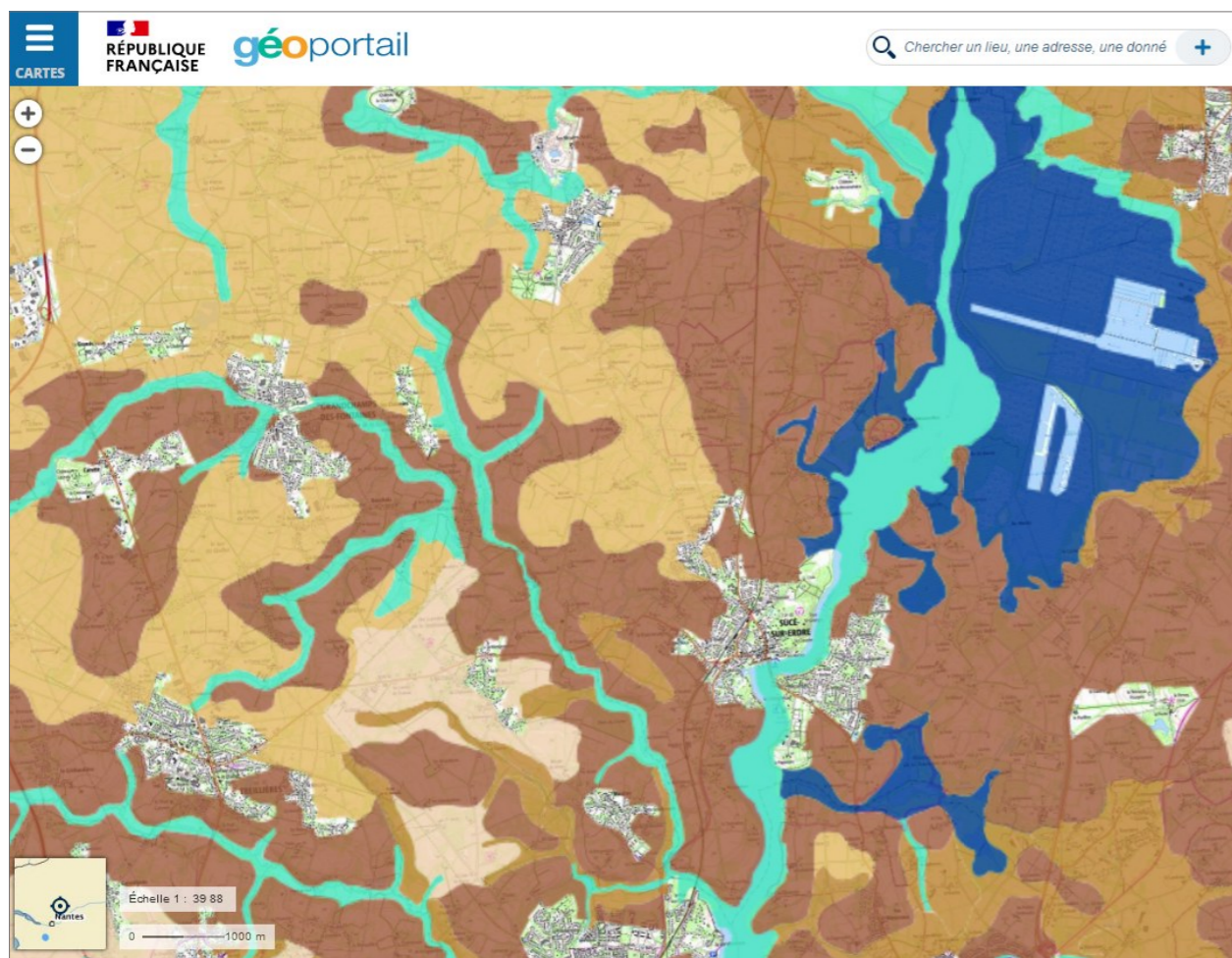


Détermination de ZH par prospection de terrain

Cartographies existantes

Pédologie

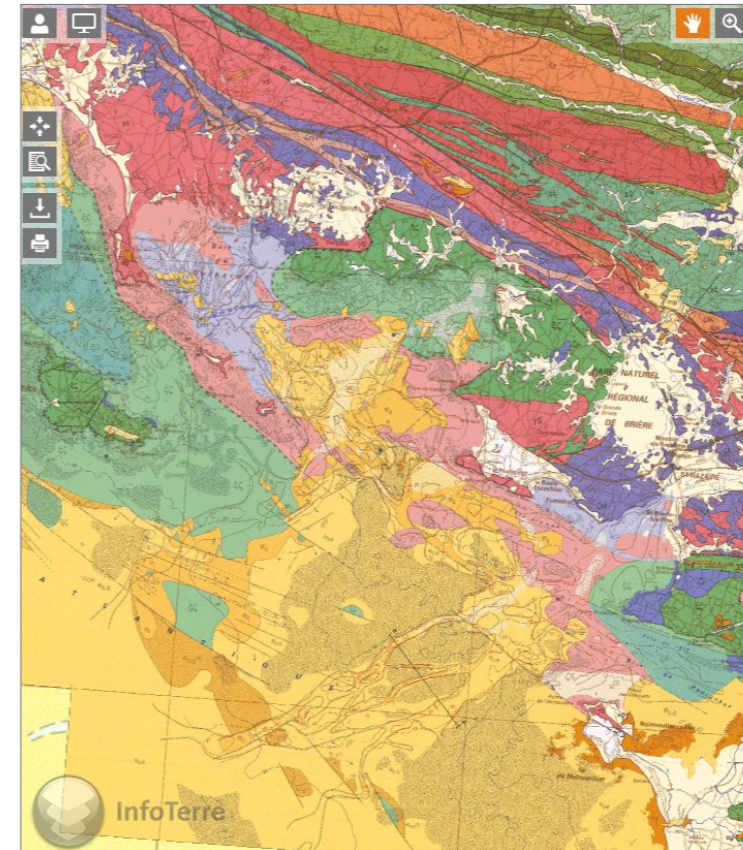
Carte des sols sur Géoportail
Carte réalisée par le GIS Sol



- Sols soumis à l'excès d'eau
- Histosols
 - Réductisols
 - Rédoxisols
 - Colluviosols-Rédoxisols
 - Brunisols-Rédoxisols
 - Néoluvisols-Rédoxisols
 - Luvisols-Rédoxisols
 - Planosols
 - Pélosols
 - Fluvisols

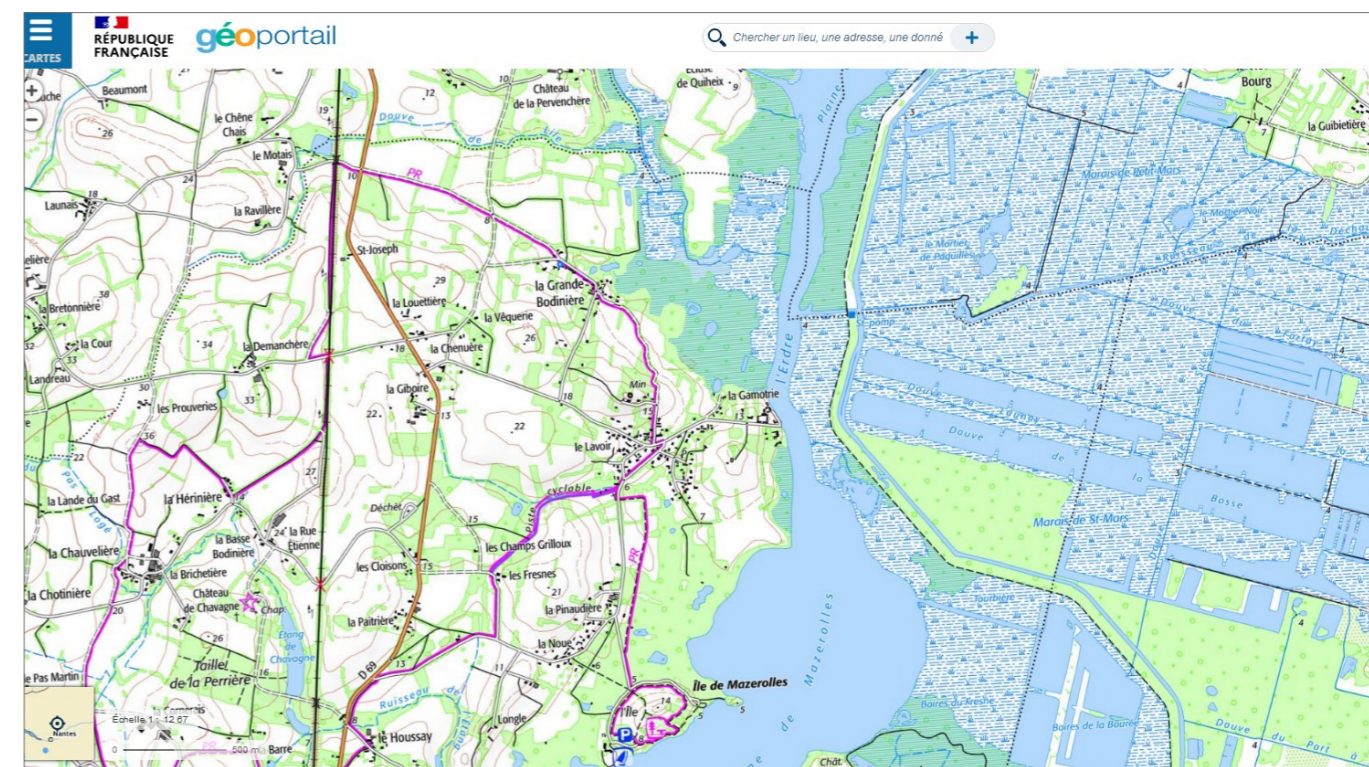
Topographie

Cartes topographiques
de l'IGN: Scan 25, BD
Carto, BD topo, ...



Géologie

Carte du BRGM
<http://infoterre.brgm.fr>



Détermination de ZH par prospection de terrain Réalisation d'une prospection

Période

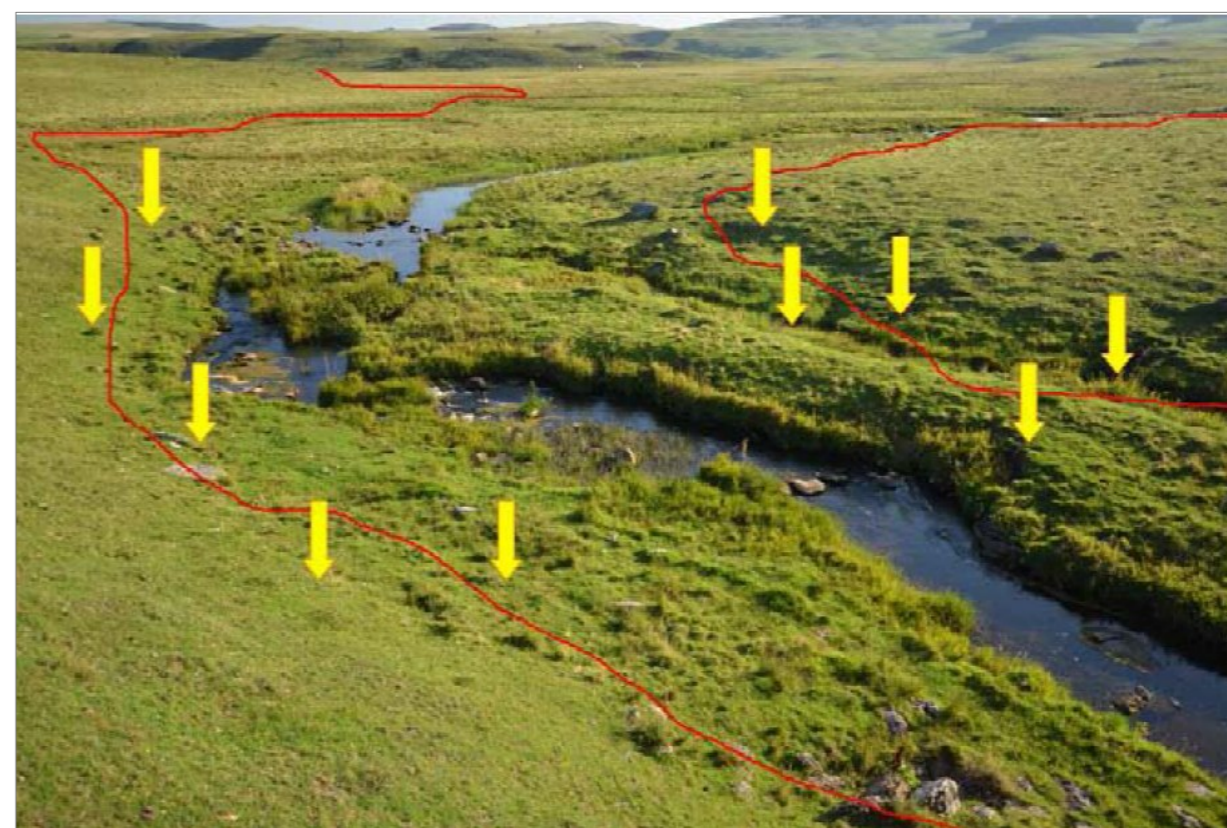
Sondages effectués préférentiellement en fin d'hiver - début de printemps

Sondages

À effectuer de part et d'autre de la frontière supposée de la zone humide, suivant des transects perpendiculaires à cette frontière.

Le nombre, la répartition et la localisation précise de ces points dépendent de la taille et de l'hétérogénéité du site (avec 1 point = 1 sondage par secteur homogène)

L'observation doit se faire à une profondeur supérieure à 0,70 m et jusqu'à 1,20 m si possible => refus de tarière possible

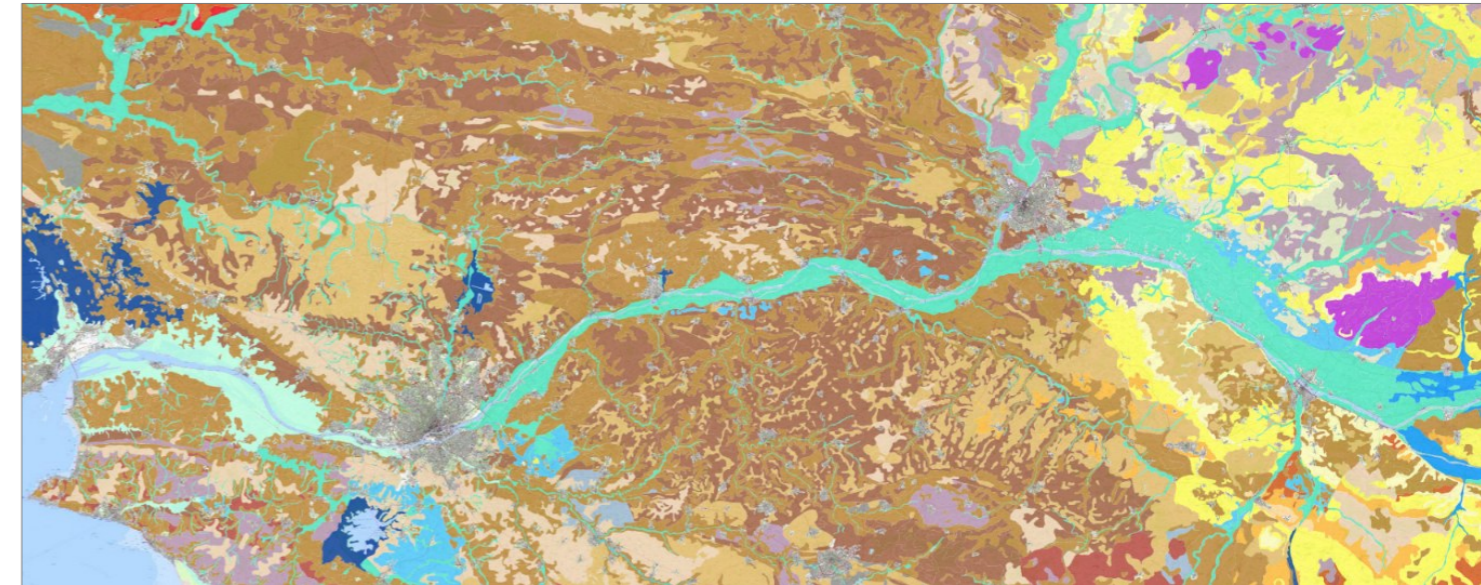


— Frontière supposée de la ZH

Cas particuliers de sol identifiés dans l'arrêté

Fluvisols : développés dans des matériaux très pauvres en fer, le plus souvent calcaires ou sableux et en présence d'une nappe circulante ou oscillante très oxygénée (alluvions)

Podzosols: humiques et humoduriques (rare)



Fluvisols



Excès d'eau prolongée ne se traduit pas par les traits d'hydromorphie habituels facilement reconnaissables.



Une expertise des conditions hydrogéomorphologiques à réaliser (en particulier **profondeur maximale du toit de la nappe** et **durée d'engorgement** en eau)

⇒ Evaluer la saturation prolongée par l'eau dans les cinquante premiers centimètres de sol

⇒ Pose de piézomètres



Détermination de ZH par prospection de terrain Points d'alerte

Horizons labourés

Horizons travaillés et enrichis en matière organique (couleur foncée)

Sol hydromorphe?



Un sol gorgé d'eau n'est pas toujours hydromorphe

Cas des épisodes pluvieux intense mais de courte durée

Sol hydromorphe = engorgement prolongé

Cas des sols drainés

Traits rédoxiques perdurent après le drainage = hydromorphie fossile / hydromorphie sans engorgement

